



Granby, 13 mars 2023

Objet : Être membre, c'est important!

Madame, Monsieur,

Être membre de l'Auberge sous mon toit, c'est **participer directement au bien-être** des hommes que nous soutenons, car **vous contribuez à soutenir et encourager nos interventions**. Voici un exemple concret de l'aide que vous apportez :

« C'est pour moi un privilège de vous écrire ce message de remerciement. Ça fait 5 ans aujourd'hui que je suis abstinent de toutes drogues et alcool. C'est clair pour moi que l'Auberge y a joué un rôle majeur en m'aidant et me guidant dans mes débuts. Le support que vous m'avez apporté a vraiment fait une différence... Votre rôle est essentiel dans le traitement de la dépendance. Je trouve que vous n'êtes pas reconnu à votre juste valeur. Je m'explique; à ma sortie de mes 2 premières thérapies, je suis retourné dans le même milieu, ce n'était qu'une question de temps pour que je rechute. En passant par l'Auberge en sortant de ma 3e thérapie, j'ai eu le temps et toute votre aide pour repartir sur une bonne base, chose qu'on ne peut malheureusement pas faire en thérapie... Mon séjour chez vous m'a aussi permis de me refaire un cercle d'amis, ce qui a fait une différence majeure; ça m'a évité de revoir mes anciennes fréquentations.

Je veux vous remercier aussi pour m'avoir si bien accueilli. J'ai toujours senti que vous étiez là pour m'épauler. À aucun moment, je n'ai eu de doute à ce sujet, chose tellement importante, car ça me permettait d'être honnête et ouvert avec vous. Le lien de confiance qui s'est créé avec mon intervenante, d'un côté comme de l'autre, chose qui ne m'était pas arrivé souvent, m'a permis de m'ouvrir et ainsi mieux faire face aux défis. Bref, bien que vous minimisiez votre impact dans mon rétablissement en disant que c'est moi qui a tout fait, je sais au plus profond de mon être que sans mon séjour chez vous, je ne pourrais pas vous écrire ce message aujourd'hui pour célébrer mes 5 ans.

Merci à toute l'équipe

Vous aurez toujours une place spéciale dans mon cœur...

Martin »

Être membre, c'est peu coûteux, mais votre contribution vaut pourtant une fortune. **Sachez que votre support fait toute la différence.**

Notons que depuis 1971, l'ASMT a pour mission d'offrir des services d'hébergement, d'encadrement et d'insertion sociale à des hommes en difficulté situationnelle, sans domicile fixe, ou contrevenants et les soutenir de manière active dans leur quête d'autonomie. De plus, en développant des services de réinsertion sociale, l'ASMT s'est taillé une place importante dans la communauté. La qualité des interventions, des services et des installations font de l'ASMT une ressource reconnue qui guide les hommes vers un avenir meilleur. En visitant www.aubergessousmontoit.org, vous pourrez en apprendre davantage sur notre ressource et prendre connaissance de nos rapports annuels et financiers audités.

Catégorie de membres ASMT : ATTENTION! Les catégories de membres ont changé!

Type de membre	Définition	Droits	Obligations/Responsabilités
Membre régulier	Désigne tout individu désirant soutenir la cause, la mission et les valeurs de l'Auberge sous mon toit.	Droit de parole; Droit de vote; Droit à l'information; Droit de siéger au CA et sur les comités.	Être en accord avec la mission, les orientations et les objectifs organisationnels; Respecter les lettres patentes et les règlements généraux; Participer aux assemblées générales; Participer aux activités organisées; Payer la cotisation annuelle de 20\$.
Membre corporatif	Désigne toute corporation, société, ou compagnie admise par l'ASMT qui adhère et qui désire soutenir la mission et les objectifs de l'organisation.	Droit de parole aux assemblées générales Droit de vote; Droit à l'information Droit de siéger au CA et sur les comités.	Être en accord avec la mission, les orientations et les objectifs organisationnels; Respecter les lettres patentes et les règlements généraux; Participer aux assemblées générales; Participer aux activités organisées; Payer la cotisation annuelle de 100\$.
Membre sympathisant	Désigne tout organisme communautaire désirant coopérer à la réalisation de buts communs afin de soutenir la mission et les objectifs de l'Auberge sous mon toit. Peut aussi désigner tout individu et institution ayant un possible conflit d'intérêt envers l'organisme tels que les employés, les bailleurs de fonds, etc.	Droit de parole; Droit à l'information; Sans droit de vote; Droit de siéger sur les comités, sur invitation de l'ASMT.	Être en accord avec la mission, les orientations et les objectifs organisationnels; Respecter les lettres patentes et les règlements généraux; Participer aux assemblées générales; Participer aux activités organisées; Payer la cotisation annuelle de 10\$.
Membre honoraire	Désigne toute personne ayant eu une contribution significative pour l'ASMT et <u>dont le CA lui désigne le titre de membre honoraire.</u>	Droit de parole; Droit de vote; Droit à l'information; Droit de siéger sur les comités, sur invitation de l'ASMT.	Être en accord avec la mission, les orientations et les objectifs organisationnels; Respecter les lettres patentes et les règlements généraux; Participer aux assemblées générales; Participer aux activités organisées; Exemption du paiement de la cotisation annuelle.

FORMULAIRE D'ADHÉSION

(REEMPLIR UN FORMULAIRE PAR MEMBRE)

Je désire être membre de l'Auberge sous mon toit, pour l'année 2023-2024

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : Qc Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Je préfère recevoir ma correspondance par : courriel courrier

vous avez des questions sur les nouvelles catégories de membre, vous pouvez contacter la directrice générale au 450-378-4269.

Cochez la case de votre catégorie :

Membre régulier : 20\$: Tout **individu** désirant soutenir la cause et la mission de l'ASMT.

Membre sympathisant : 10\$: Tout **organisme communautaire** ainsi que tout individu ou institution pouvant avoir un possible conflit d'intérêt envers l'ASMT (ex. **bailleurs de fonds, employés**).

Membre corporatif : 100\$: Toute **corporation** ou **compagnie** désirant soutenir la cause et la mission de l'ASMT.

*L'ASMT se réserve le droit de changer votre catégorie si celle-ci perçoit un possible conflit d'intérêt envers la ressource. Vous serez bien évidemment informés, si tel est le cas.

Vous désirez faire un don supplémentaire? L'Auberge sous mon toit est dûment enregistré (#106737521-RR-0001) auprès de Revenu Canada comme organisme de bienfaisance, nous autorisant à émettre des reçus pour fins d'impôt.

Un don de 40\$ couvre les frais d'un ensemble d'hygiène remis à l'arrivée d'un homme en difficulté.

Un don de 120\$ couvre les frais d'une semaine d'hébergement pour un homme en difficulté.

Voici ma COTISATION de membre au montant de _____ \$

Voici mon DON supplémentaire au montant de _____ \$

Montant total de : _____ \$

Un reçu de charité sera émis pour tout don excédent le coût de la carte de membre.

Deux façons de payer votre carte de membre ou faire votre don :

1- En argent comptant ou par chèque au nom de :

Auberge sous mon toit,
Par la poste ou en personne au :
317, rue Chapais, Granby (Qc) J2G 7E7

2- Par virement *Interac* de votre institution financière à l'adresse courriel :
comptabilite@aubergesousmontoit.com. Identifiez Auberge comme mot de passe.

SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION	
Demande reçue au C.A. :	Approuvée <input type="checkbox"/> Refusée <input type="checkbox"/>
Signature du secrétaire :	Motif du refus :
# de carte :	
# reçu de charité :	Reçu de charité remis le : Par :

Il est aussi possible de faire un **don** en tout temps via *Canadon* sur notre site web :
www.aubergesousmontoit.org sous l'onglet Faire un don